

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

LA

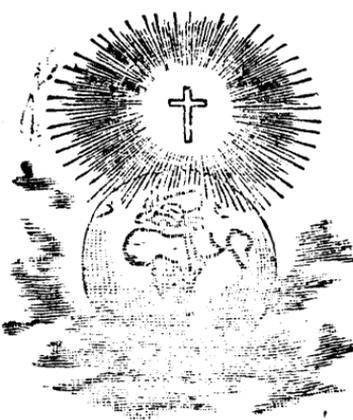
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

M. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1892

SOMMAIRE

Consécration à la sainte Vierge, 457.—Chronique de la *Semaine Religieuse*.
457.—Consécration de Mgr Labrecque, 461.—Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain,
466.—A travers le monde des nouvelles, 468.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	29	mai	—Dim. dans l'octave.
Lundi,	30	"	—De l'octave.
Mardi,	31	"	—Sainte Angèle de Mérici.
Mercredi,	1	juin	—De l'octave.
Jeudi,	2	"	—Octave de l'Ascension.
Vendredi,	3	"	—Férie.
Samedi,	4	"	—Jeûne. Vigile. Bend. des Fêtes

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h.
6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.
Vêpres à 7 h.

ÉGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20
h., 7 h.

ÉGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6,
7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Ca-
téchisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes
à 6½h.—Grand'messe à 10 h. ;

Vêpres à 2 h. ; Sermon et Salut à
7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE- VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—
Sermon et Salut à 5 h.

ÉGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—
Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme à
1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfré-
rie à 7 h.

ÉGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—
Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à
7 h.

CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messe basses le dimanche à 6.

L'ASSOCIATION DES FAMILLES

POUR LA

—PRIÈRE DU SOIR EN COMMUN—

“ **Étude** ”

Offerte à MM. les Curés et Missionnaires

A VENDRE CHEZ

MM. Forgues & Wiseman, libraires

134, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

Prix : 10 Cts.

CHEZ LE MEME

“ LA PRIÈRE DU SOIR ” extrait du
Grand Catéchisme de Québec, et suivi d'un
“ PETIT TRAITÉ SUR LA PRIÈRE.”

Prix • 5 cts, 50 cts la douzaine, \$4.00 le cent.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Consécration à la sainte Vierge

Nous devons en terminant le mois de Marie nous consacrer à elle. Il faut que cette consécration soit sincère et irrévocable, et ne pas redemander ce que nous avons donné.

Par cette consécration, nous devenons les enfants, les serviteurs, les sujets d'une reine qui veut régner sur nos cœurs. Nous devons donc l'honorer, la servir, l'aimer comme une mère, la prier, imiter ses vertus et propager son culte. Tels sont nos devoirs, ne soyons ni parjures, ni déserteurs.

Les avantages de cette consécration sont que la parole de Dieu descendra plus fructueuse dans les âmes qui sont consacrées à la Sainte Vierge, et que les familles et les communautés seront mieux l'image de Nazareth.

Les riches verront mieux la vanité de leur fortune, les pauvres sanctifieront leurs peines, les malades leurs souffrances, les travailleurs leurs fatigues, et les âmes seront plus facilement victorieuses. Si nous sommes les enfants de Marie sur la terre, nous le serons certainement dans le ciel.

Chronique de la " Semaine Religieuse "

Les dernières nominations épiscopales faites aux Etats-Unis semblent avoir affecté considérablement le système nerveux des américanissimes, dont les déceptions ne font pourtant que commencer.

La Providence leur en réserve bien d'autres, qui devront finir, il faut l'espérer, par faire tomber les prétentions injustes qu'ils cherchent à faire prévaloir. Il faut avouer que ces débats de la campagne sont bien de nature à les inquiéter et même à les irriter, puisqu'ils ont déjà deux défaites à enregistrer. Il est bien vrai

que les titulaires d'Ogdensburgh et de Burlington parlent parfaitement l'anglais, mais tous deux portent des noms français—faute irrémédiable aux yeux de ceux dont la politique religieuse est tellement nationale qu'elle est anti-apostolique.

L'incident qui s'est passé, d'après les journaux franco-américains, au sacre du nouvel évêque d'Ogdensburgh, Mgr Gabriels, confirme en tous points ce que nous venons de dire. Le prédicateur de la circonstance s'est ménagé, paraît-il, une transition qui lui a permis de dénoncer indirectement des mémoires que tous nos lecteurs connaissent. Nous ignorons jusqu'à quel point cette digression a pu paraître naturelle, mais ce qui ne fait doute pour personne, c'est le dépit qu'elle accuse, et qui ne fait de mal qu'à ceux qui s'y laissent entraîner.

Si les mémoires incriminés et présentés au Saint-Siège, plaident une thèse inadmissible, qu'on le démontre et elle sera repoussée sans pitié ; si, au contraire, les suggestions qu'ils émettent sont raisonnables et de nature à favoriser le bien des âmes, Rome en reconnaîtra le principe et saura les mettre en pratique dans la mesure du possible.

Dans tous les cas, la cause est maintenant devant le seul tribunal qui a juridiction, et c'est à lui que doivent s'adresser tous les plaideurs de bonne foi, qui ne vont pas, nous aimons à le croire jusqu'à contester le droit de s'adresser au Saint-Siège, chaque fois qu'on le juge à propos.

Si nous en croyons les dépêches, les américanissimes viennent d'essayer un autre échec sur la question des écoles. Pendant le banquet qui a suivi le sacre de Mgr Gabriels, l'archevêque de New-York a reçu de Rome un message ainsi conçu : « Plan Faribault condamné, cas spéciaux tolérés. » Cette dépêche, a ajouté Mgr Corrigan, ne vient pas du *Moniteur de Rome*. Evidemment ce journal n'est pas coté bien haut sur le marché américain.

Le principe des écoles paroissiales est donc admis officiellement, et leur maintien est définitivement assuré. Les catholiques, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, et les Canadiens, en particulier, se réjouiront d'une décision qui fait la lumière et va mettre fin au malaise. Ce qui a lieu d'étonner, ce n'est pas la solution donnée à cette grave question, mais le fait que certaines personnes sont étonnées. Il suffit pourtant d'avoir des notions élémentaires sur l'enseignement de l'Eglise en matière d'éducation et de connaître quelque peu les encycliques qui ont touché cette question, pour comprendre qu'elle ne pouvait pas être tranchée autrement. Ces prétentions et cet étonnement des *américanissimes*

sont le symptôme d'un mal déjà grave, que l'encyclique annoncée va guérir ou au moins empêcher de se propager, il faut l'espérer.

Nous avons dit tout à l'heure que les Canadiens, en particulier, ont raison de se réjouir, et voici pourquoi. Le plan Faribault renfermait un germe de mort pour l'arbre de la nationalité canadienne transplanté aux Etats-Unis.

Le principe, une fois admis, aurait fait son chemin comme une traînée de poudre de l'ouest à l'est, et obtenu droit de cité dans la plupart des centres canadiens de l'Union Américaine. Les raisons de nécessité sont un peu les exigences politiques, elles justifient et expliquent tout en apparence, mais en réalité elles ne justifient et n'expliquent rien. Puisque le plan de Faribault est condamné, le même plan ne vaut pas mieux à Cohoes ou ailleurs. Il faut donc y renoncer, bongré malgré; et tant mieux, puisqu'il devait, à brève échéance, donner le coup de grâce à la nationalité canadienne. Ce qu'il faut à nos compatriotes des Etats-Unis, disent tous ceux qui sont au fait de leur position, ce sont des couvents et de bonnes écoles élémentaires. Le temps n'est pas encore arrivé de fonder des écoles supérieures, dont le maintien est généralement trop onéreux pour les ressources de la population obligée de payer une double taxe scolaire. Si cette erreur a été commise quelque part et que les ressources pécuniaires fassent défaut, il est plus digne et plus patriotique de confesser jugement et de fermer ces écoles supérieures, que de les maintenir en sacrifiant leur caractère d'écoles paroissiales. L'amour propre, en pareille occurrence, est un facteur qu'il faut absolument mettre de côté.

Les temps sont mauvais partout pour la nationalité canadienne. Elle est en butte à la défiance et à la persécution, non seulement aux Etats-Unis, mais en particulier au Nord-Ouest, au Manitoba et à Ontario. Sa langue et ses écoles sont le point de mire d'un groupe de fanatiques, que les concessions et la tolérance ne font que rendre plus insolents. Au Manitoba c'est tout un gouvernement qui attente à des droits que la Cour Suprême du Canada vient de déclarer inattaquables, en attendant que le Conseil Privé d'Angleterre en fasse autant. Au Nord-Ouest c'est une poignée de fanatiques, d'Ontario, recrutés dans les deux camps politiques, qui s'attaque à la langue et aux écoles de la minorité de ce territoire. Ecrasés hier aux Communes d'Ottawa, par une majorité de 99, ils demandent aujourd'hui, par l'entremise d'un autre porte-voix, des amendements à la constitution du Conseil du Nord-Ouest, qui sont la suppression complète de la garantie des droits religieux et civils de la minorité.

La conspiration est donc évidente, et on ne peut, sans apostasie, refuser de prendre la défense de ces droits inaliénables. Pour lutter avantageusement, il faudrait de l'union et de l'entente, et malheureusement nous sommes plus divisés que jamais. La nationalité canadienne est, pour ainsi dire, partagée en deux camps, qui se font une guerre à mort, au lieu de travailler de concert à la conservation de tout ce qui nous est cher, et à rendre notre province, en particulier, heureuse et prospère, par une politique honnête avant tout et agricole par dessus tout. Ce n'est pas la guerre qu'on lui fait qui met son avenir en danger. Ce sont nos divisions, l'esprit de parti, la fausse direction et les scandales donnés au peuple qui, somme toute, est encore bon, par un très grand nombre de ceux qui appartiennent à la classe dirigeante. Nous avons encore foi dans l'avenir, malgré tout; la Providence nous a protégés et nous protégera encore sans doute, mais n'oublions pas qu'elle n'est pas tenue de multiplier les miracles à l'infini pour nous empêcher de consommer notre ruine.

Terminons par la reproduction d'une lettre de l'évêque de Nancy. C'est par cette fermeté qu'on sauve partout les positions menacées :

« Après avoir accusé réception au ministre de la lettre par laquelle il l'avise de la détermination du gouvernement, l'évêque ajoute :

» Je pourrais réfuter victorieusement les raisons sur lesquelles vous essayez d'appuyer cette détermination ; mais je sais que toute démonstration est inutile, et il ne convient pas à ma dignité de la tenter.

» C'est un très grand honneur pour moi de subir une pareille mesure pour la défense des droits de l'Eglise et de la liberté des consciences. Je puis d'ailleurs me rendre ce témoignage que je n'ai pas cessé de défendre ces droits et ces libertés depuis que je suis évêque.

» Je ne suis pas riche personnellement, il s'en faut, et la messe épiscopale de Nancy me coûte mille francs par an. Mais je répète avec plus d'énergie que jamais ces paroles que j'ai publiées deux fois pendant ces derniers jours : « Je déclare en face de mon pays » que je ne courberai pas la tête devant les iniquités sacrilèges qui » désolent nos églises en entravant la liberté de la prédication » chrétienne, et sous la honte de la servitude qu'on veut nous im- » ser. Je déclare que je ferai entendre jusqu'à mon dernier souffle » la protestation de mon devoir, des droits sacrés que je suis » chargé de défendre, de la justice et de la liberté.

» Recevez, M. le ministre, l'assurance de ma haute considération.»

Consécration de Mgr Labrecque

La cérémonie du sacre de Mgr M.-T. Labrecque, nouvel évêque de Chicoutimi, a eu lieu dimanche dernier, dans la basilique de Québec. L'évêque consécrateur était Son Em. le card. Taschereau, et les évêques assistants Mgr L.-N. Bégin, Coadjuteur de Québec, et Mgr A.-A. Blais, évêque de Rimouski NN. S. S. Fabre, archevêque de Montréal, Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, Racine, évêque de Sherbrooke et Gravel, évêque de Nicolet, ainsi qu'un grand nombre de Prélats et de prêtres venus de différents diocèses, notamment du diocèse de Chicoutimi, assistaient à cette cérémonie. Rien de plus solennel, de plus imposant et de plus touchant que ces rites par lesquels l'Eglise confère à ses Pontifes les augustes pouvoirs de premiers Pasteurs des âmes !

Le sermon de circonstance, prononcé par Sa Grandeur Mgr de Nicolet, a été justement remarqué. Prenant pour texte ces paroles de Notre-Seigneur : *Euntes, docete omnes gentes*, l'éminent orateur a fait voir comment l'Eglise, fondée par Jésus-Christ, accomplit sa mission, sur quelles bases divines elle repose, à quels besoins répond son autorité enseignante et par quelle force surnaturelle elle résiste à toutes les erreurs. Mgr Gravel s'exprime naturellement, sans effort, et sa parole persuasive porte la conviction dans les âmes.

Le Séminaire de Québec, dont Mgr Labrecque a été pendant plusieurs années l'un des membres les plus dévoués, s'était chargé de donner le dîner, comme il avait fait du reste en pareille circonstance pour Mgr Blais et Mgr Bégin. Son vaste réfectoire était littéralement rempli. Son Em. le card. Taschereau présidait à la table d'honneur, ayant à sa droite le nouvel évêque consacré. Outre les personnages mentionnés plus haut, nous y avons remarqué quelques représentants des citoyens de Chicoutimi, entre autre l'hon. juge Gagné.

A la fin du repas, Mgr B. Pâquet, prenant la parole, adressa des remerciements aux convives distingués qui avaient bien voulu honorer de leur présence la table du Séminaire, puis des félicitations, de la part du Séminaire et de l'Université, au nouvel évêque de Chicoutimi. Plus un membre est précieux, dit-il, plus la douleur qu'on éprouve à se le voir enlever est sensible. Notre institution déplore vivement la perte de Mgr Labrecque qui, à différents titres, lui a rendu tant de services, mais du moins il nous reste la consolation de penser que Sa Grandeur, marchant sur les traces de ses deux prédécesseurs, sera pour nous un protecteur et un ami fidèle. Mgr Pâquet rappela que Mgr de Chicoutimi était le huitième évêque consacré par Son Em. le card. Taschereau ; qu'il était aussi le troisième, choisi par Rome, dans l'espace de quelque mois, parmi les professeurs de Laval tant à Québec qu'à Montréal.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire en substance la magnifique réponse de Mgr Labrecque. Sa Grandeur s'exprima à peu près en ces termes :

« Le premier et le plus agréable devoir que j'ai à remplir en prenant la parole, c'est d'exprimer ma gratitude à l'Éminentissime Archevêque de Québec. Eminence, vous qui avez été pour moi un père et un maître, vous dont je me glorifiais d'être le fils et le disciple, vous qui avez béni mon enfance, tracé sur ma tête la couronne cléricale, et consacré me, mains par l'onction du sacerdoce, vous avez voulu aujourd'hui mettre le comble à tant de bienfaits en me donnant la consécration épiscopale. Recevez l'expression de ma

plus vive reconnaissance, et tous joignons-nous ensemble pour dire à celui qui est l'objet de la vénération universelle : *Ad multos annos ! Dominus conseruet eum, et beatum faciat eum in terra !*

La Providence a déjà exaucé nos vœux en vous envoyant, Eminence, par l'ordre du Souverain Pontife, un prélat distingué par les qualités de l'esprit et du cœur, qui vient mettre à votre disposition ses vastes connaissances, sa prudence et son dévouement sans bornes. Nous vous félicitons de rencontrer comme le divin maître, un bon Cyrénéen, qui, de concert avec votre digne et habile Vicaire-Général, vous aidera à porter votre croix.

Toutefois, Eminence, laissez-moi vous rappeler que le fardeau du diocèse de Chicoutimi, porté si noblement jusqu'ici par Mgr l'archevêque de Cyrène, est tombé sur mes faibles épaules, et que j'ose moi aussi, dans l'exercice de mes redoutables fonctions, compter sur une partie de son inaltérable dévouement. Ne craignez pas la concurrence : l'expérience a prouvé que son cœur est assez large pour suffire à cette double tâche. Mgr l'Archevêque de Cyrène voudra bien d'avance accepter l'expression de ma reconnaissance et celle de mon diocèse.

Je remercie également les vénérables prélats consécrateurs et celui dont la parole éloquente est toujours à la hauteur des circonstances.

Merci aux illustres-Prélats de la province et au vénérable clergé de Québec et des autres diocèses qui ont bien voulu me donner un éclatant témoignage de leur sympathie en honorant de leur présence distinguée la cérémonie de ma consécration. Laissez-moi vous dire que c'est avec regret que je me sépare aujourd'hui de mes confrères dans le sacerdoce, qui avaient daigné, depuis longtemps, m'honorer de leur confiance et de leur amitié. Je vous prie de vouloir me continuer vos sympathies dans la nouvelle position que me fait la Divine Providence ; je compte sur vos prières pour m'aider à porter sans faiblir le redoutable fardeau de l'épiscopat.

Une pensée me console en vous quittant : c'est que sur le nouveau théâtre de mes labeurs, je trouverai un clergé recommandable par sa vertu, sa docilité, son dévouement sans bornes. J'ose compter sur son affection pour me consoler des liens que je roms si douloureusement aujourd'hui, et je le prie de croire qu'en retour il pourra toujours compter sur mon *affection et mon dévouement*.

Vous serez désormais, messieurs de Chicoutimi, ma famille et la part de mon héritage dans la vigne du Seigneur. Vous comblerez le vide créé dans mon cœur par la séparation de supérieurs et de confrères qui, sans nul mérite de ma part, m'honoraient de leur confiance et de leur constante amitié.

J'avais compté couler mes jours au milieu de vous, chers confrères, dans la paix et la douceur d'une franche et sincère amitié. J'avais désiré vivre dans la solitude de cette antique institution, tout imprégnée du souvenir et des vertus de son vénérable fondateur Mgr de Laval ; j'espérais mourir dans ces murs, témoins des joies de mon enfance, et théâtre des humbles travaux de la meilleure partie de ma vie sacerdotale. Aujourd'hui toutes ces espérances s'évanouissent à la voix du Souverain Pontife qui me commande de quitter le théâtre de ce que, dans votre bienveillance, Mgr le Supérieur, vous voulez bien appeler *mes services*.

Je n'ai fait que mon devoir et plût à Dieu que je l'eusse fait tout entier ! Je n'ai pas fait assez pour payer la dette de reconnaissance que j'ai contractée

envers cette maison, à laquelle je dois tout ce que je suis. Enfant pauvre, dénué de toutes ressources, j'ai trouvé dans cette institution l'instrument de la Providence pour me fournir les moyens d'arriver au sacerdoce. Recevez aujourd'hui l'expression de ma profonde reconnaissance.

Toutefois, je puis me vanter d'un service signalé que, par mon départ, je rends aujourd'hui au Séminaire et à l'Université : c'est de leur conserver, dans la personne de M. l'abbé Lassagne, un professeur distingué que sa haute réputation, si justement méritée, désignait au poste d'honneur que je suis appelé à remplir, et dont il était plus digne que moi.

Pour ma part, si désormais il ne m'est pas donné de me livrer ici à l'enseignement qui faisait mes délices, je tâcherai du moins d'être utile à mon *Alma Mater* en mettant à sa disposition l'influence que me donne ma nouvelle position. En cela, je ne crois pas faire un acte de charité, de sentiment ni même de reconnaissance; je crois remplir un devoir de justice. Car c'est mon inébranlable conviction, qu'en travaillant à la prospérité de l'Université, je contribuerai au bien de la religion et de la nationalité canadienne française. Je remplirai un des devoirs les plus sacrés, puisque l'épiscopat, en promouvant la gloire de l'Université, travaille à son prestige et embellit le plus beau joyau de sa couronne.

Mon dernier mot sera pour vous, élèves du sanctuaire, qui jusqu'ici avez été la part de mon héritage et dont la docilité, la tenace piété et l'amour du travail laisseront dans mon cœur les plus doux souvenirs; priez pour moi, car je crois avoir quelque droit à vos prières. Il me sera bien doux d'apprendre que vous croissez en grâce, en science et en vertu sous les regards du Seigneur, sous la main de vos dévoués et savants professeurs, et sous la conduite d'un autre directeur qui sera plus habile que moi, mais qui ne saurait vous aimer davantage. Mon plus grand bonheur sera d'apprendre que, dans votre religieuse solitude du Grand Séminaire, vous faites la joie et la consolation de vos directeurs en vous préparant à devenir le soutien et l'ornement de l'Eglise.

Ces paroles de Mgr Labrecque ont eu leur écho dans le cœur de tous les convives, et plusieurs de ces derniers n'ont pu contenir leur émotion.

Lundi matin, Mgr Labrecque a dit sa première messe épiscopale dans la chapelle du Petit Séminaire de Québec, où se trouvaient réunies toutes les communautés. Après la messe, une adresse lui fut présentée par le doyen des élèves, et Sa Grandeur répondit en termes d'une beauté et d'une délicatesse vraiment remarquable. Voici ces deux morceaux :

Adresse des élèves

A Mgr M. T. Labrecque, évêque de Chicoutimi.

Monseigneur,

La nouvelle de votre élévation au trône épiscopal de Chicoutimi a mis dans nos cœurs deux sentiments bien distincts.

Nous avons d'abord éprouvé une grande joie. Car les Séminaires catholiques ne sont pas comme les collèges du XVI^e siècle dont parle Montaigne, des « geules de jeunesse captive. » Ce sont des maisons où règnent le dévouement le plus pur, et l'amitié la plus franche; des maisons dont les membres forment une famille et cherchent dans l'accord des intelligences, et dans l'union des

cœurs, sous le regard de Dieu, le seul bonheur de la terre, celui que donnent l'accomplissement du devoir et la pratique de la vertu.

La joie des uns fait par conséquent celle des autres, la gloire du chef rejail- lit sur les inférieurs, le bonheur du père réjouit l'enfant. Aussi nous avons été grandement flattés quand nous avons appris que Rome venait encore chercher un évêque dans notre vieux Séminaire qui, depuis plus de deux siècles, a fourni à l'Eglise et à l'Etat tant d'hommes remarquables par leur science et leur vertu. La mort en a déjà conchô un grand nombre dans le tombeau, et l'histoire a enregistré leur nom avec honneur ; les autres tracent sur le chemin de la vie un large sillon, écrivent une page brillante dans les annales de leur pays et répandent autour d'eux les fruits précieux de l'éducation solide et chrétienne qu'ils ont reçue dans cette maison.

Vous allez, Monsieur, augmenter le nombre de ces illustres enfants du Séminaire, en travaillant sur le champ plus vaste que l'Eglise vient d'ouvrir à vos talents et à vos vertus. Vous voilà à la tête d'un beau diocèse que deux évêques, anciens élèves de cette maison, ont si bien façonné : l'un par son activité et la haute fermeté de son gouvernement, l'autre par la suave douceur de sa conduite et par d'admirables lettres pastorales où l'autorité qui commande se cache si bien sous la sagesse qui conseille et sous la tendresse qui supplie. Le premier a déjà reçu la récompense d'une vie donnée tout entière à Dieu. L'autre est venu porter, dans notre ville impatiente de le posséder de nouveau, les rires dons de son esprit et de son cœur, les dons plus précieux encore de sa piété et de son dévouement.

Le bien que ces deux saints évêques ont fait, vous allez le continuer ; les œuvres qu'ils ont commencées, vous allez les perfectionner ; mais nous ne pouvons oublier que cela ne peut se faire sans que vous nous quittiez ; ce qui vous explique le chagrin qui se mêle à notre joie. Votre départ nous fait perdre un ami sincère. Nous le savons, vous aimez le petit Séminaire ; vous y avez brillé comme élève, vous vous y êtes dévoué comme professeur et, depuis que vous êtes chargé de la direction des séminaristes, tout ce qui regarde les écoliers a le don de vous intéresser grandement. Nous allons vous perdre, et nous en sommes peinés : mais il restera toujours entre vous et nous ce lien auquel se rattachait Samuel le jour où il déposait la judicature d'Israël, le lien de la prière.

Vous continuerez à prier pour nous, et nous, comme gage de notre vive reconnaissance et de notre sincère affection, nous vous promettons d'être de bons élèves, afin de faire plus tard l'honneur du Séminaire dont vous êtes une des gloires.

Réponse de Mgr de Chicoutimi

Monsieur a fait ses adieux à tous en ces termes :

Messieurs et chers élèves

C'est avec un indicible bonheur que je reçois aujourd'hui vos félicitations et vos vœux à l'occasion de mon élévation au siège épiscopal de Chicoutimi. Ces vœux me sont d'autant plus agréables qu'ils sont l'écho fidèle des sentiments les plus intimes de vos cœurs.

J'aime à vous entendre proclamer bien haut, en cette circonstance, le bonheur que vous éprouvez dans cette maison où règnent le dévouement le plus pur et l'amitié la plus franche. Comment ne seriez vous pas heureux dans

cette vénérable institution, sous la direction d'un prêtre aussi distingué par les qualités de l'esprit et du cœur, dont le dévouement à toute épreuve ne recule devant aucun sacrifice, et qui n'aspire à d'autre bonheur que celui de vous rendre heureux ? Volontiers je me joins à vous pour lui en rendre un éclatant témoignage.

Vous êtes flattés d'apprendre que Rome vient encore aujourd'hui chercher un évêque dans ce vieux séminaire. Je le sais, votre joie serait moins grande si le choix du Vicaire de Jésus-Christ, au lieu de tomber sur mon indigne personne, avait arraché à votre affection l'un de ces maîtres dévoués que la voix publique appelait au poste d'honneur et de responsabilité qui m'incombe aujourd'hui. Du moins, si j'ai le regret de me séparer de vous, ce chagrin est adouci par la pensée que mon départ conserve à votre amour des maîtres plus nécessaires que moi et certainement plus dignes de votre affectueuse reconnaissance.

Mais avant de vous quitter, laissez-moi, à mon tour, épancher mon âme dans la vôtre, et vous dire avec abandon les sentiments les plus intimes de mon cœur. Depuis qu'il est décrété que je dois diriger mes pas vers une autre patrie qui sera désormais le théâtre de mes labeurs, je ne puis voir ces murs, parcourir ces longs corridors du Séminaire, contempler votre pieux sanctuaire de Marie, sans entendre une voix qui s'échappe de tous ces objets aimés, et qui murmure à mon oreille, comme des adieux mélancoliques. Et je me prends à répéter ces mots du poète dans l'émotion profonde de mon âme : *Animæ dimidiatum meæ.*

Et pourtant j'avais dit dans le secret de mon cœur en m'agrégeant dans cette sainte maison : *Hæc requies mea in sæculum ; hic habitabo quoniam elegi eam.* Oui, c'était bien ici le lieu que je m'étais choisi pour y couler doucement mes jours dans l'étude, l'enseignement et la prière. Je m'étais représenté la maison du vénérable François de Laval comme un grand arbre planté sur les bords du St-Laurent, il y a plus de deux siècles, protégeant de son ombre séculaire les nombreuses générations qui se préparent à cultiver la vigne du Seigneur. Jeune encore, quand j'aspirai à l'honneur du sacerdoce, la Divine Providence conduisit mes pas vers cet asile de la science et de la vertu, et je vins m'asseoir au foyer témoin de vos joies dans le présent et de vos espérances dans l'avenir : *Sub umbra illius quem desideraveram sedi , et fructus ejus dulcis gutturi meo.*

Oh ! que les fruits de cet arbre étaient doux à mon palais ! J'aime encore une fois à les savourer avec vous avant de vous quitter.

Quelles furent les joies que j'éprouvai dans cet asile de la vertu, dites-le à cette aimable jeunesse, vous, murs antiques, témoins des joyeux ébats de mon adolescence, au milieu d'amis maintenant dispersés et poursuivant ailleurs leur destinée. Dites-le, pieux sanctuaire de Marie, qui reçûtes mes premiers serments et que je n'ai jamais revu sans éprouver les plus douces émotions. Dites-le aussi, Maizerets aux poétiques aspects, avec vos jeux, votre oratoire de Marie, cause de notre joie. Dites-le, Petit Cap aux frais ombrages, aux bosquets verdoyants, où tout chante la bonté du Créateur ; Liesse aux soirées traditionnelles, gracieux sanctuaire de saint Louis de Gonzague, que j'aimais à entendre résonner des chants pieux de la jeunesse et qui venez de recevoir mes dernières confidences. Dites-le à votre tour, lacs et forêts, montagne couronnée de la blanche chapelle de Notre-Dame des Neiges, sur

le sommet de laquelle tout, à l'horizon comme au firmament, jette à l'âme enivrée cet élan d'admiration du psalmiste : *Mirabilis in altis Dominus !*

Ah ! je me console en pensant, contrairement à je ne sais plus quel auteur, que l'amitié n'est pas un mirage des jeunes années qui ne résiste ni à l'absence, ni à l'opposition des intérêts, et qui ne charme notre vie qu'à l'époque où elle n'a pas besoin d'être charmée. J'aimerai à revoir ces lieux bénis, à venir respirer l'air du sol natal qui est toujours pur et frais et que l'âme ne reçoit jamais sans devenir plus forte et meilleure.

Une autre pensée me ranime. Là-bas, sur les rives du Saguenay, qui sera désormais ma patrie, s'élève une maison bénie, fondée par les sacrifices héroïques d'un apôtre, agrandie, perfectionnée par le talent, le courage et le dévouement de son successeur. Dans ces murs, je sais une jeunesse distinguée par son obéissance, sa piété et son amour pour le travail, des prêtres vénérables en qui brille l'esprit de sacrifice qui n'est égalé que par la science et la piété sacerdotales. Ceux-là me consoleront de tant de séparations douloureuses. Et au milieu des appréhensions que fait naître en mon cœur la grande responsabilité de ma charge pastorale, je me dis, en regardant cette vénérable institution : *Ure requiesce meæ ; hic habitabo quoniam elegi eam.*

Ma dernière consolation, c'est qu'il restera entre vous et moi le lien si doux de la prière. Pour moi, je n'oublirai pas de demander à Dieu qu'il conserve en vous son amour, l'ardeur au travail, afin d'ornez vos intelligences et vos cœurs et vous préparer à faire, dans l'avenir, l'honneur de la religion et de notre bien-aimée patrie.

Lettre de l'abbé H.-R. Casgrain

Rome, 6 avril, 1892.

Monsieur le Rédacteur,

Durant le séjour que nous avons fait à Rome en janvier dernier, les sujets de correspondance se sont tellement pressés que je n'ai pu vous entretenir d'une excursion pleine d'intérêt que nous avons faite à Tivoli. J'y reviens aujourd'hui.

Le 29 janvier, par un clair levé de soleil, nous prenions l'un des trains de chemin de fer qui se dirigent vers l'est. De Rome à Tivoli une dizaine de lieues ; une heure et demie de trajet. Un peu au-delà de Bagni, la route commence à monter. Elle entre dans les montagnes de la Sabine et circule, à mesure qu'elle s'élève, à travers ces fameux paysages qui faisaient les délices de l'aristocratie romaine et ont inspiré les générations des poètes. En approchant de Tivoli, vue fugitive des cascades et des magnifiques cyprès de la villa d'Este.

Quelques minutes de voiture jusqu'à l'hôtel où nous prenons un joyeux dîner, malgré les importunités des guides qui nous assiègent ; nous suivons celui d'entre-eux, d'ailleurs excellent, qui nous a accaparés à la descente du train.

Sur le bord d'un rocher qui domine le ravin où se précipite

L'Anio, s'élève un joli temple antique, en miniature, bien conservé. Cette rotonde, à colonnade corinthienne, est le temple de la Sybille ou de Vesta, disent les archéologues, (croyez-le si vous le voulez). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on y jouit d'une vue ravissante. Je n'ai pas la tentation de vous la décrire, quand je vois les belles photographies qu'on en a prises. C'est si facile d'ailleurs de ne pas faire une description. Les auteurs de nos jours feraient bien mieux, à mon avis, de s'épargner à eux-mêmes et encore plus à leurs lecteurs, l'ennui des descriptions en mettant aux bons endroits de leurs livres les photographies des lieux qu'ils veulent faire connaître. Tout le monde y gagnerait : les auteurs seraient moins ennuyeux, les lecteurs moins ennuyés, et les livres plus lumineux.

Une descente rapide, moitié en gradins, moitié en sentiers tortueux, conduit aux cascates. En 1834, Grégoire, XVI, pour empêcher les inondations de l'Anio, fit changer le cours de ses eaux. Le savant ingénieur qui a dirigé les travaux, a ménagé les nouvelles chutes avec un grand art. Elles forment, sur le flanc de la montagne, les dessins les plus gracieux qu'on puisse imaginer. Des amateurs, résidents à Rome, se proposent de les faire éclairer, durant le cours de la Semaine Sainte, à la lumière électrique. Tout un monde de curieux accourra à ce spectacle féérique.

Le long de la descente, plusieurs terrasses, construites sur les saillies des rochers, permettent d'admirer les cascates sous leurs différents aspects. Enfin on arrive dans la grotte fantastique de la Syrène, puis dans celle de Neptune, où l'Anio s'engouffre entre des rochers capitonnés de mousse et couverts de ramures tombant en pendentifs au-dessus du torrent. Au fond de cette étroite anfractuosité, l'atmosphère est imprégnée d'une buée translucide qui éloigne les objets et les revêt de teintes idéales. La feuillée moite, percée çà et là par les flèches d'or d'un soleil vertical, prend des tons glauques inconnus, et la pierre grise se diamante sous les gouttelettes d'eau irisées qui l'inondent. Tout cela est joli à ravir ; mais si vous me demandez nettement mon opinion, je vous avouerai qu'au printemps, où après d'abondantes pluies, la chute de Montmorency a fort peu à envier aux cascates de Tivoli, devant lesquelles les Césars, Mécène, Horace, etc., se pâmaient d'enthousiasme. Qu'auraient-ils dit devant les chutes de Niagara ? celles de Tivoli ne sont que de très petits filets d'eau, d'une grâce parfaite, si l'on veut, mais qui doivent bien plus leur réputation aux grands hommes qui les ont immortalisées qu'à leur

beauté réelle. Aux environs, sur des sites pittoresques, les guides vous montrent les ruines des villas d'Horace, de Mécène, lesquels n'y en ont jamais eues.

De Tivoli à la villa d'Adrien trois quarts d'heure de voiture. Les ruines qu'on voit ici sont tout simplement prodigieuses. Cet empereur Adrien ne se contentait pas d'être un monstre, il bâtissait des palais grands comme des cités, et quelles cités! La villa d'Adrien avait plusieurs lieues de circuit. Tous les styles d'architectures y étaient imités. Il y avait des palais avec leurs parcs, leurs temples, leurs théâtres, etc., portant les noms d'Académie, de Lycée, de Prytanée, de Canope, de Tempé. Il y avait même le royaume des ombres!

Un grand poids pèse sur l'âme du chrétien qui visite ces ruines. Les cirques, les amphithéâtres de ces palais et de tant d'autres, ont été, de même que le Colysée, les arènes où ont été traînés des milliers de martyrs pour servir d'amusements à des foules ivres de sang et à des tyrans plus cruels encore. Sommes-nous assez reconnaissants envers les confesseurs de la foi qui ont vaincu ces tyrans et délivré le monde? Si nous marchons aujourd'hui dans la lumière de la vérité et dans la liberté des enfants de Dieu, n'est-ce pas à eux que nous le devons? Ils nous ont transmis la vérité, et la vérité nous a délivrés. *Et veritas liberabit vos.*

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

P. S.—Je ne puis m'empêcher de signaler, dans ma dernière correspondance, une coquille qui rend un passage ridicule. A la page 448, ligne 38, au lieu de *traversin*, il faut lire *travertin*. J'ai sous les yeux les deux épreuves sur lesquelles j'ai fait les corrections: le mot *travertin* est parfaitement écrit. Mais, au moment de la mise en page, ce malencontreux terme est tombé sous les yeux de quelque *savant* protégé de l'atelier. "*Travertin*, s'est-il dit, mais c'est une erreur typographique. L'auteur a voulu dire *traversin*." Voilà pourquoi le Titre que je disais encaissé entre deux murailles de cette magnifique pierre, plus coûteuse que le marbre, qu'on appelle *travertin*, se trouverait à couler entre des *traversins*.

H.-R. C.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Antoine, le 29; au couvent de Saint-Casimir, le 30; à Sainte-Marguerite, le 1^{er} juin; à Saint-George, le 3.—M. P.-G. Roy, rue Wolfe, Lévis, demande, moyennant paiement, les numéros suivants de la *Semaine Religieuse*: Numéros 4 et 31 année 1888; numéros 4, 5 et 6, année 1891.—Les évêques et les prêtres partis pour Kamloops, Colombie Anglaise, le 16 mai, et arrivés à Winnipeg le 19, étaient à Prince Albert, où ils passent le dimanche, le 21; à Calgary, le 25; à Edmonton, le 27; à Saint-Albert, le 28; et seront à Kamloops, le 2 juin, où ils assisteront au congrès eucharistique des tribus sauvages des Montagnes Rocheuses. Le 4 juin, les excursionnistes seront à Vancouver, et le 6 à Victoria, terme du voyage.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE

ARRANGEMENTS D'HIVER

Commencant **LUNDI** le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Sainte-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.
 Arrivent à Québec de Sainte-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

AVIS

Les **SAMEDIS**, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste. Anne, à 7.45 a.m. 2.00 p.m. 5.40. p. m.
 Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.

Pour les taux s ciaux du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant,

W. R. RUSSELL, Surintendant.

CATECHISME

DE L'ENCYCLIQUE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS

A VENDRE Au bureau de la " SEMAINE RELIGIEUSE."
 PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent.

GERVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
 CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
 Wm Bell & Cie.,
 Dominion & Cie.,
 Decker Bros. N - Y.,
 Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & Cie.,
 Dominion & Cie.,
 Cornwall & Cie.,
 Burdet & Cie.,
 Schiedmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS. LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes), VITRINES POUR COMPTOIR

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

Téléphone, 278.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

PIANOS ET ORGUES

Le plus grand assortiment à Québec provenant de fabriques américaines et canadiennes, est chez les éditeurs **Bernard, Fils & Cie.** Le choix se compose des marques de fabriques de renom suivantes :

HALLET, DAVIS & Co..... Boston
O. NEWCOMBE & Co..... Toronto
MENDELSSOHN Co. "

SCHUBERT PIANO Co..... New-York
EVANS, BROS PIANO COS... Ingersol
UXLRIDGE PIANO Co..... Uxlridge

THOMAS ORGAN Co... Hoodstock
W. DOHERTY & Co... Clinton

HARMONIUM

UXLRIDGE ORGAN Co... Uxlridge
W. BELL & Co..... Guelph

— DEUX SUPERBES PIANOS D'OCCASION —

en parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par **Evans Bros pianos et R. S. Williams & Son.** Ces pianos ont été quelque peu en usage, ils sont néant moins en **PARFAIT ORDRE**, et ne cèdent en rien à ceux sortant de la manufacture - en considération des montants d'argent que nous avons reçus sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une **GARANTIES**

INSTRUMENTS DE CUIVRE ET A CORDE pour corps de musique.

SEULE AGENCE Autorisée à Québec de la **Machine à Coudre sans rivale. LA DOMESTIC** de New York.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

135 & 137, **RUES ST-JEAN ET STE-URSULE, H.-V.**

(En face de M. McWilliam, confiseur).

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puisseance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS : CIERGES, pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.